

Recel successoral sur comptes bancaire

Par cambani, le 19/06/2015 à 10:11

bonjour maître ai-je un recours pour recel successoral (liquidités)après avoir signé la succession . si oui , y a t'il un délai pour ce recours? merci de votre réponse

Par **Djam93**, le **26/08/2015** à **21:37**

Bonsoir MAitre,

M'a mere vient de décéder mon frère qui avait une procuration sur ses comptes les a vidé pendant son hospitalisation elle est resté 3mois en réanimation.

Il a donné de l'argent à mes frères et sœurs mais pas a moi ni aux enfants de ma sœurs décédés. Il a remis un chèque sur le compte de ma mere car il était à son nom et a zfait un chèque directement à sa femme. Quels sont mes droits et comment puis je les faire respecter. Le recel successoral est fondé dans ce cas?

Merci pour votre reponse